



Entente Oise-Aisne

Beauvais, le **03 AVR. 2024**

Madame, Monsieur,

L'Entente Oise-Aisne porte et anime un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur la vallée de l'Oise. L'État a pour mission d'assurer la cohérence et l'efficacité du suivi de ce programme d'actions, et apporte des financements pour la réalisation des actions.

Ce PAPI d'intention est la déclinaison opérationnelle des stratégies locales de gestion du risque d'inondation (SLGRI) établies et approuvées en décembre 2016 sur quatre territoires à risque important d'inondation (TRI du Chaunois (02), Compiégnois (60), Creillois (60) et la Métropole Francilienne en Val-d'Oise (95)) du bassin de l'Oise, dans le cadre de la Directive Inondation. Le périmètre du bassin de risque rassemble 17 ECPI sur les 3 départements de l'Aisne, de l'Oise et du Val-d'Oise.

Labellisé le 23 mai 2019 par le Comité Plan Seine, une convention-cadre a été signée le 7 août 2020 entre les principaux financeurs et maîtres d'ouvrages pour un montant de 6,4 millions d'euros sur une durée de 4 ans (2020-2024). Les démarches et études réalisées dans ce PAPI vont donner lieu à un PAPI complet dans lequel les travaux diagnostiqués pourront être réalisés.

L'objectif principal du PAPI est la résilience des territoires aux inondations (stratégie du PAPI), au travers d'une approche globale de la gestion du risque qui se décline sur 7 axes d'intervention allant de la sensibilisation à la gestion des ouvrages de protection, en passant par la gestion de crise, la réduction de la vulnérabilité depuis l'échelle individuelle à celle des territoires avec la prise en compte du risque d'inondation dans les projets d'aménagement et d'urbanisme.

Le PAPI a également pour ambition de consolider la gouvernance et la concertation entre partenaires, au travers des compétences et missions des collectivités ayant trait à la gestion de l'eau, à la prévention et à l'aménagement du territoire.

Afin de vous présenter le bilan de ce PAPI d'intention et d'ouvrir sur les ambitions du prochain programme, un comité de pilotage du PAPI se tiendra le :

Vendredi 26 avril 2024 – de 9h30 à 12 h à Beauvais
en préfecture de l'Oise, (salle de l'hémicycle)

Cette réunion se tiendra également en visioconférence. Un lien de connexion vous sera transmis, par courriel, quelques jours avant la réunion.

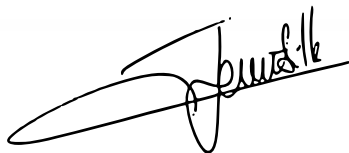
L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- Présentation du PAPI : stratégie de résilience et actions multi-échelles ; périmètre d'intervention ; maîtres d'ouvrages et financeurs ; gouvernance et instances de travail
- Bilan des actions menées et focus sur certaines actions majeures (2020-2024)
- Modalités d'intégration à la démarche PAPI pour vos actions prévisionnelles en tant que maîtres d'ouvrages et/ou financeurs
- Nouvelles actions envisagées pour le futur PAPI complet

Votre contribution est essentielle dans l'élaboration de ce futur programme et pour la réussite collective et coordonnée de ces actions.

En espérant vivement votre participation lors de cette réunion d'échanges sur cette thématique, nous vous prions d'agréer, Madame; Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

Le président de l'Entente Oise-Aisne,



Gérard SEIMBILLE

Pour la Préfète et par délégation
Le Secrétaire Général,



Frédéric BOVET

Structures conviées

Services de l'État et ses établissements publics

- ✓ Préfecture de la région Île-de-France - Préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie (DRIEAT Ile-de-France)
- ✓ Préfecture de la région Hauts-de-France (DREAL Hauts-de-France)
- ✓ Préfecture de l'Oise (DDT 60) – Préfecture pilote du PAPI
- ✓ Préfecture du Val-d'Oise (DDT 95)
- ✓ Préfecture de l'Aisne (DDT 02)
- ✓ Direction Départementale des Territoires de l'Aisne
- ✓ Direction Départementale des Territoires de l'Oise
- ✓ Direction Départementale des Territoires du Val-d'Oise
- ✓ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) des Hauts-de-France
- ✓ Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT) – Ile-de-France
- ✓ Agence de l'eau Seine-Normandie – Direction territoriale des vallées d'Oise (AESN)
- ✓ Agence de l'eau Seine-Normandie – Direction territoriale Seine francilienne (AESN)
- ✓ Voies Navigables de France (VNF)
- ✓ Société Canal Seine Nord Europe

Collectivités et leurs groupements

- ✓ Région Île-de-France
 - ✓ Région Hauts-de-France
 - ✓ Région Grand-Est
 - ✓ Département de l'Aisne
 - ✓ Département de l'Oise
 - ✓ Département du Val-d'Oise
 - ✓ Syndicat mixte Entente Oise-Aisne
-
- ✓ Communauté d'agglomération de Chauny-Tergnier-La Fère (02)
 - ✓ Communauté de communes Picardie des Châteaux (02)
 - ✓ Communauté de communes de l'Aire Cantilienne (60)
 - ✓ Communauté d'agglomération de la région de Compiègne et de la Basse Automne (60)
 - ✓ Communauté d'agglomération Creil-Sud-Oise (60)
 - ✓ Communauté de communes des Deux Vallées (60)
 - ✓ Communauté de communes du Liancourtois – Vallée Dorée
 - ✓ Communauté de communes des Lisières de l'Oise (60)
 - ✓ Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte (60)
 - ✓ Communauté de communes de la Plaine d'Estrées (60)
 - ✓ Communauté de communes du Pays Noyonnais (60)
 - ✓ Communauté de communes de la Thelloise (60)
 - ✓ Communauté de communes Carnelle-Pays-de-France (95)
 - ✓ Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (95)
 - ✓ Communauté de communes du Haut Val-d'Oise (95)
 - ✓ Communauté de communes du Sausseron impressionnistes (95)
 - ✓ Communauté de communes de la vallée de l'Oise et des trois forêts (95)
 - ✓ Syndicat mixte du bassin Creillois et des vallées Bréthoise (60)
 - ✓ Syndicat mixte du Pays Chaunois, porteur de SCOT (02)
 - ✓ Syndicat des Intercommunalités de la Vallée du Thérain (SIVT)

STRUCTURES SYNDICALES, ASSOCIATIONS, CHAMBRES CONSULAIRES, ORGANISMES

- ✓ Chambre d'agriculture de l'Aisne
- ✓ Chambre d'agriculture de l'Oise
- ✓ Chambre interdépartementale d'agriculture du Val-d'Oise et des Yvelines
- ✓ Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aisne
- ✓ Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise
- ✓ Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-d'Oise
- ✓ Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aisne
- ✓ Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Oise
- ✓ Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Val-d'Oise

- ✓ Commission Locale de l'Eau du SAGE Oise-Aronde
- ✓ Syndicat mixte Oise-moyenne (porteur du SAGE Oise-moyenne)
- ✓ Syndicat mixte du Bassin de l'Oise en Val-d'Oise (SMBO-95)
- ✓ Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Automne
- ✓ Agence d'urbanisme Oise-les-Vallées
- ✓ Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Île-de-France
- ✓ Union nationale des associations de lutte contre les inondations
- ✓ Association Union Oise 95
- ✓ Association Protégeons nos berges adamoises
- ✓ Union Régionale des Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement – URCPIE Hauts-de-France
- ✓ Association Regroupements des Organismes de Sauvegarde de l'Oise - ROSO

- ✓ Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Oise
- ✓ Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Aisne
- ✓ Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Val d'Oise

Gestionnaires de réseaux

- ✓ Syndicat des Énergies Zones Est de l'Oise (SEZEO)
- ✓ Syndicat d'Énergie de l'Oise (SE-60)
- ✓ Syndicat Départemental d'Électricité du Val-d'Oise (SDEVO)
- ✓ SICAE de l'Oise (Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité)
- ✓ SICAE Vallée du Sausseron (Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Electricité)
- ✓ Enedis
- ✓ RTE – Réseau de Transport d'Électricité
- ✓ Syndicat Intercommunautaire pour l'Assainissement de la Région de Cergy-Pontoise et du Vexin (SIARP)